

Direction de la jeunesse,
de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation
du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

NOTE D'ETAPE SUR L'EXPERIMENTATION AU 31 DECEMBRE 2010

REDIGEE PAR URHAJ RHONE-ALPES

DOSSIER : AP1_n° 070_Axe1_Programme 1

***Intitulé du projet* : CHANTIER JEUNES CITOYENS**

***Porteur du projet* : URHAJ Rhône-Alpes**

***Evaluateur du projet* : Trajectoire groupe Reflex**

***Région(s) d'expérimentation* : Rhône-Alpes**

***Date de démarrage effectif de l'expérimentation* : juin 2010**

1. Rappel des objectifs de l'expérimentation et du public cible

Les FJT et services adhérents à l'URHAJ Rhône-Alpes, par les actions collectives, ont pour objectif d'aider les jeunes à devenir des citoyens à part entière en les situant comme « acteur » de leur propre parcours. Ils accompagnent les jeunes vers l'autonomie, une meilleure participation à la société. L'action collective doit apporter des éléments utiles à une meilleure compréhension de la société et de ses règles, à une connaissance des droits, devoirs et moyens de participation, propre à un citoyen à part entière. Son but : favoriser l'intégration sociale des jeunes, offrir un intérêt concret pour le marché du travail par l'acquisition de connaissances, de qualifications et de compétences essentielles complémentaires. Les jeunes habitent, s'expriment, organisent, agissent et s'affranchissent.

Mais dans sa pratique quotidienne, le personnel socio-éducatif est confronté à des difficultés dans le cadre du montage ou de l'accompagnement de projet. La mise en œuvre des idées se heurte à des obstacles méthodologiques, administratifs ou financiers. L'enjeu est également de faire émerger les idées et prises d'initiative d'un public jeune en difficulté, peu concerné et informé sur les moyens auxquels il a accès pour passer de l'idée au projet.

L'URHAJ Rhône-Alpes souhaite par conséquent mettre en place un « Chantier Jeunes Citoyens » dont les objectifs se situent sur deux axes majeurs d'actions.

Une première intention est d'apporter l'appui matériel, moral, éducatif et méthodologique aux jeunes afin de les conduire à la réussite de leurs projets. Cela passe par des actions favorisant l'émergence et l'accompagnement de leurs prises d'initiative et en leur transmettant des ressources pour construire un projet collectif. Il est aussi nécessaire de les encourager dans leur démarche citoyenne en leur donnant un cadre et des moyens d'exercer leur sens de la citoyenneté.

Une seconde finalité est de répondre aux besoins des équipes socioéducatives FJT et services logements en leur donnant des outils pédagogiques et un cadre organisationnel pour accompagner les jeunes.

La mise en place du Chantier Jeunes Citoyens est réfléchi de manière à associer les équipes éducatives et les jeunes. Le travail en commun est destiné à créer une dynamique d'échange de savoirs et permet de consolider la proximité entre les professionnels et les jeunes. Ce lien est un élément fondamental dans l'accompagnement des initiatives de jeunes.

Le Chantier Jeunes Citoyens s'adresse à l'ensemble des professionnels volontaires du réseau.

Leurs formations, l'animation régionale d'un réseau, la création d'outils pédagogiques, la communication pour inciter la prise d'initiative des jeunes et la promotion des projets des jeunes mis en place impactent donc le public accueilli en général avec des implications plus ou moins importantes.

Un groupe de jeunes par établissement participera aux formations du Chantier Jeunes Citoyens. Il s'agira des jeunes volontaires accueillis au sein du réseau au moment où les formations auront lieu. L'objectif est de faire des jeunes présents des relais dans leur établissement auprès des autres pour que le nombre de bénéficiaires total soit le plus important possible.

2. Modalités opérationnelles et état d'avancement

- **Objectif 1.** Accompagner les projets des jeunes : Améliorer les pratiques professionnelles des équipes d'animation

Actions :

1/. Une journée de formation « *Connaître les jeunes : Comment créer du lien, mobiliser et communiquer avec la jeunesse* » a eu lieu le 26/10/2010.

Contenu : - Etat des lieux sociologique sur la jeunesse

- Intervention d'une spécialiste des outils de communications des jeunes et de la représentation des jeunes par les médias.

- Ateliers de travail et d'échange sur les méthodes des animateurs pour mobiliser les résidents sur la mise en place de projets collectifs au sein des structures.

- Séance plénière et débat autour des moyens à déployer pour permettre une meilleure communication autour des projets auprès des jeunes (ce qui marche, ce qui fonctionne moins bien).

2/. Journée de formation « *Méthodologie de projet : de l'idée à l'action* » le 16/11/2010.

Contenu : - Intervention d'un formateur spécialiste de la conception de projets collectifs : Apports théoriques autour des différentes étapes du montage de projet (Documentation ; Diagnostic ; Objectifs ; Moyens d'évaluation ; porteurs de projet ; Partenaire ; Modalités ; Moyens ; Communication)

- Travaux en groupe, plus spécifiquement sur l'étape du diagnostic (établir un projet en fonction des besoins des jeunes et en valorisant leurs compétences)

- Echanges d'expériences et débats

- **Objectif 2.** Transmission des savoir-faire : Des outils pour le « jeune citoyen »

Une journée de formation « *Donner aux jeunes les moyens d'être acteurs d'un projet régional : préparation au week-end Jeunes Acteurs* » le 14/12/2010.

Contenu : - Organiser un temps de sensibilisation à la citoyenneté

- Echanges de compétences et de savoirs, travail d'équipe et partage des responsabilités

- Impliquer les résidents dans l'organisation des différents temps du week-end Jeunes Acteurs (janvier 2011), en fonction des objectifs et de leurs besoins.

- Actions de communication développées en 2010 :

Un logo et une plaquette du Chantier Jeunes Citoyen ont été créés, afin de pouvoir communiquer sur le projet auprès des différentes structures.

En amont de chacune des journées, un bulletin d'information et d'inscription a été envoyé (par courrier et mail), accompagné de la plaquette. Lors des journées, des dossiers de documentation ont été fournis, afin de compléter les formations et d'apporter le maximum d'outils aux participants.

A l'issue des journées, des compte-rendu ont été réalisés. Ils ont été publiés sur le site internet de l'URHAJ Rhône-Alpes. Les documents et power point des interventions ont eu aussi été communiqués. La page Facebook de l'URHAJ Rhône-Alpes dispose d'un groupe de discussion ouvert à tous pour permettre les échanges.

CERTIFICAT :

Je soussigné, Jean-Pierre FAYARD, responsable de la structure porteuse du projet AP1_n°070, certifie exact l'ensemble des informations figurant sur le présent document.

Signature :

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JP Fayard', written over a horizontal line.